

# LA MARCHÉ BOISÉE

**Un contrefort de granite qui marque l'entrée vers le Haut Morvan**



Château

La Marche Boisée domine le bocage du Piémont Nord au premier plan, ponctué de beaux arbres isolés. Ces anciennes forêts des ducs de Bourgogne sont devenues communales (Lormes, St-Léger), ou de grandes forêts privées.

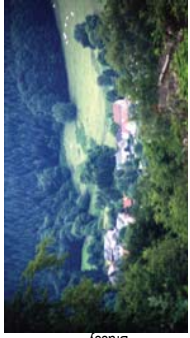


Saint Martin-du-Fuy

**De longues traversées forestières**

Franchir cette marche, c'est se faufiler à travers les sillons des vallées pour monter vers un Morvan plus intérieur. Les hameaux, entourés d'une petite clairière de prairies, se découvrent soudainement au détour d'une route forestière. La sensation d'isolement résulte de l'absence de percée visuelle dans les seconds plans.

**Des clairières isolées**



Brassy

Les rares clairières sont dans des creux.



Brassy

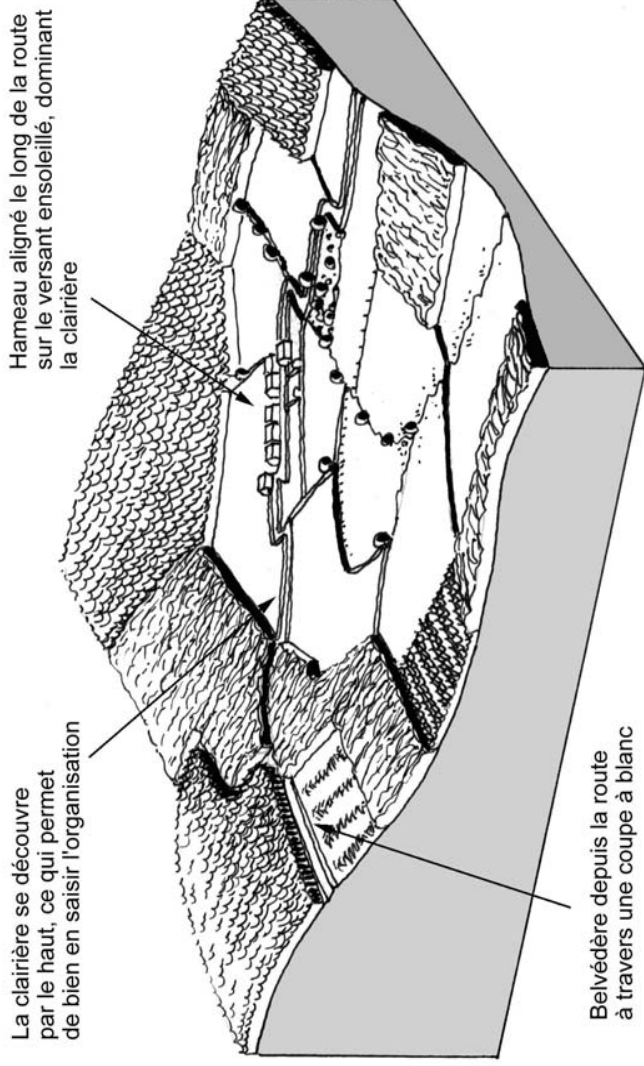
Bois de hêtres et mousses dans des vallons isolés.



Quarré-les-Tombes

Les sous-bois de feuillus, lumineux en hiver, accueillent notamment de nombreuses fougères. Par contraste, les sous bois de conifères apparaissent mornes, sombres et secs.

**Un océan de forêts en promontoire sur les paysages alentour, percé de vallées secrètes**



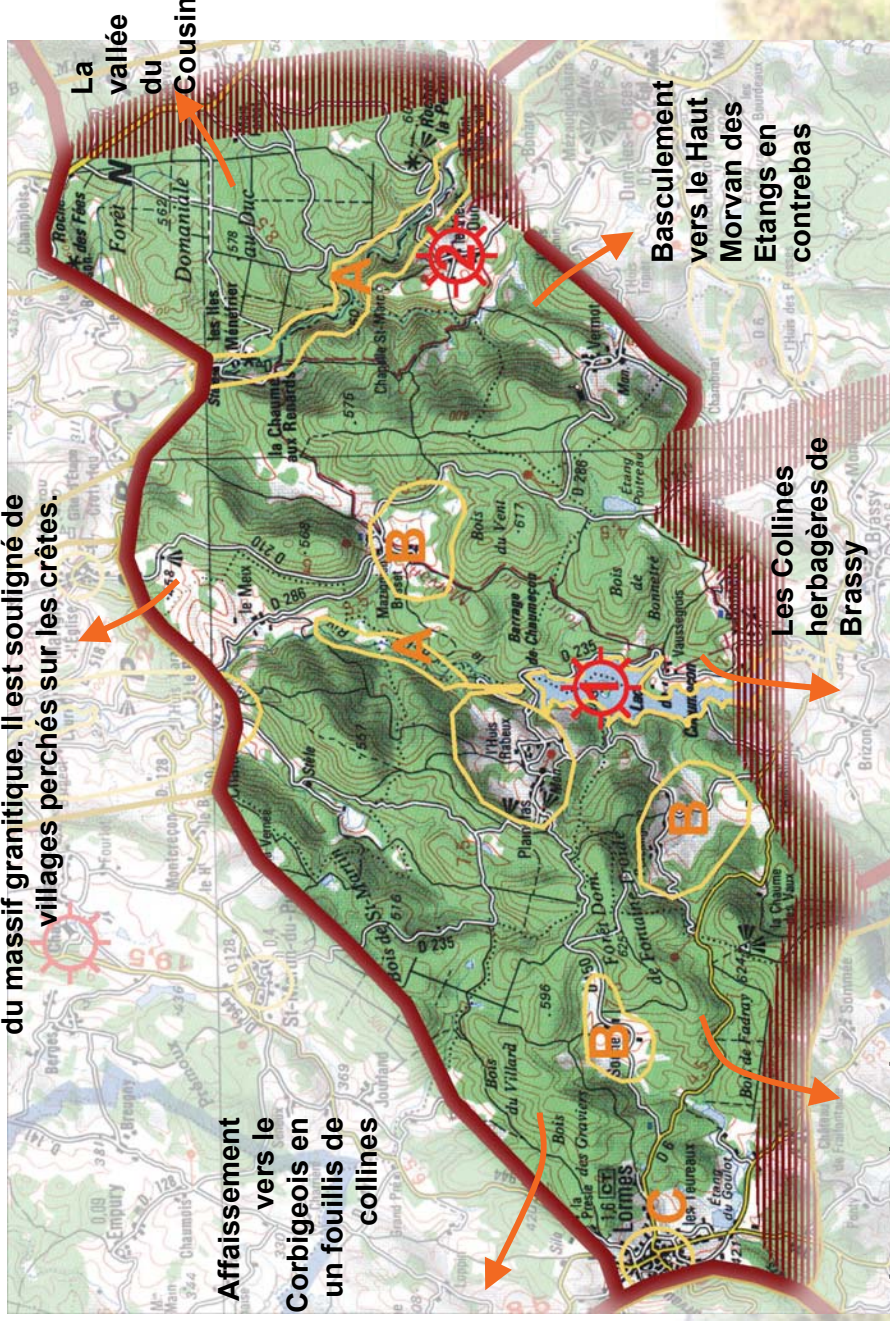
La clairière se découvre par le haut, ce qui permet de bien en saisir l'organisation

Hameau aligné le long de la route sur le versant ensoleillé, dominant la clairière

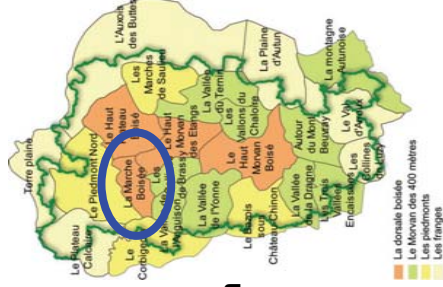
Belvédère depuis la route à travers une coupe à blanc

**Des ambiances de sous bois plus ou moins lumineux**

Le coteau boisé qui domine de 100m le piémont de Lormes à Rouvray est le rebord du massif granitique. Il est souligné de villages perchés sur les crêtes.



Scan100 ©IGN Paris reproduction interdite licence n° 2006CUEC0135



Communes :  
 Brassy, Chalaux,  
 Dun-les-Places,  
 Lormes, Marigny-  
 l'Eglise, Quarré-les-  
 Tombes, Saint-  
 Martin-du-Puy

Les structures paysagères très lisibles

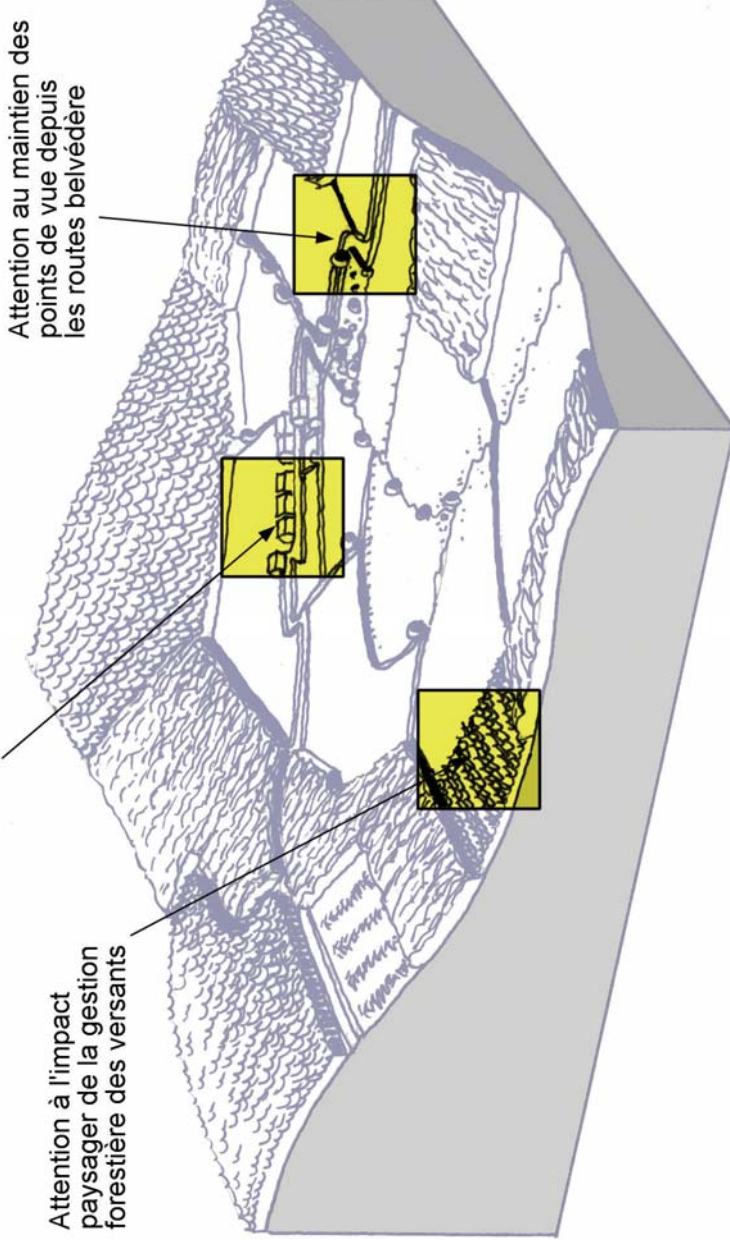
- A -vallée forestière
- B -petite clairière
- C -bourg repère

Les lieux particuliers à découvrir

- 1 -Lac de Chaumeçon
- 2 -Eperon de Vieux-Dun

Attention au maintien des ouvertures autour des hameaux

Attention à l'impact paysager de la gestion forestière des versants



Attention au maintien des points de vue depuis les routes belvédère

**ADOUCIR LES MARQUES DE LA GESTION FORESTIERE**

La perception de l'activité forestière pèse fortement sur l'attractivité de ce secteur déjà peu habité et faiblement fréquenté.



Saint Martin-du-Fuy

**OUVRIRE DES VUES AU LONG DES TRONÇONS ROUTIERS DE CARACTERE**

Les points de vue permettent de « sortir du tunnel » de forêt. Ils résultent souvent d'une coupe à blanc tandis que ceux signalés sur les cartes touristiques ont souvent disparu :



Dun-les-Places

- sur les bordures de la Marche boisée où l'on domine le paysage environnant.

- sur le vallon en descendant vers la Cure.
- autour du lac de Chaumeçon (RD 6, 235, 519) entre Brizon et le barrage : vue sur le miroir de l'eau depuis les hauteurs surplombant le lac.
- en rive droite de la Cure en dessous de Vieux-Dun : vues intermittentes sur le ruisseau.
- au pont de Bruyère, au barrage : large vision sur le lac.

**EVITER LA « MAISON AVEC VUE » QUI DEFIGURE TOUT UN COTEAU**

Attention en particulier à proximité du lac de Chaumeçon et à proximité de Lormes.



Lormes

**PRESERVER LA FORME GROUPEE DES VILLAGES EN PIED DE COTEAU**

Ces villages sont caractéristiques de l'entité paysagère. L'implantation de maisons écartées sur les coteaux leur ferait perdre leur caractère groupé.



Château

**STATIONNER EN RETRAIT DES LIEUX INTIMISTES**

Un minimum de retrait préserverait l'ambiance secrète du site de Chaumeçon ou des berges de la Cure.



Dun-les-Places

**OUVRIR DES ACCES AUX COURS D'EAU ET A LEURS OUVRAGES D'ART**

Hormis les cours d'eau les plus importants, tel le Chalaux, les ruisseaux s'écoulent sous le couvert des arbres. La faible densité des routes ne permet pas de les côtoyer facilement, ni même de les rejoindre à pied à partir d'un lieu de stationnement. Les ponts sur la Cure offrent autant de points d'accès à la rivière à mettre en valeur.



Dun-les-Places

**PERENNISER L'OUVERTURE AUTOUR DES HAMEAUX**

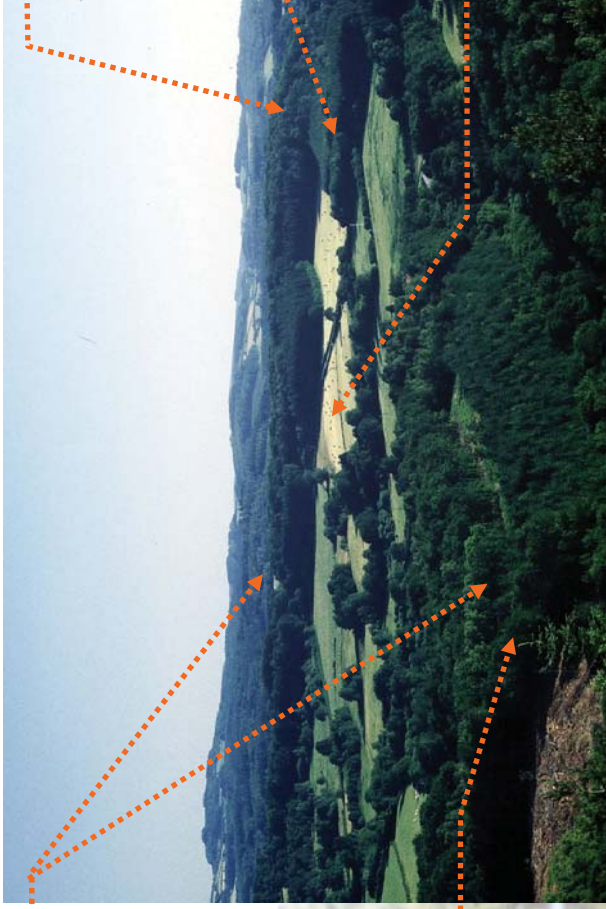
Eviter en particulier les boisements et les haies hautes autour des portes d'accès aux clairières.



Brassy

**Importance des deux sillons entourant l'éperon : la Cure et le ruisseau St-Marc**

**Versants boisés visuellement exposés au dessus de la Cure (coteau ouest)**



Aire de co-visibilité de l'éperon de Vieux-Dun, point de vue depuis le Rocher de la Pérouse (vue vers le sud-est). Quarré-les-Tombes

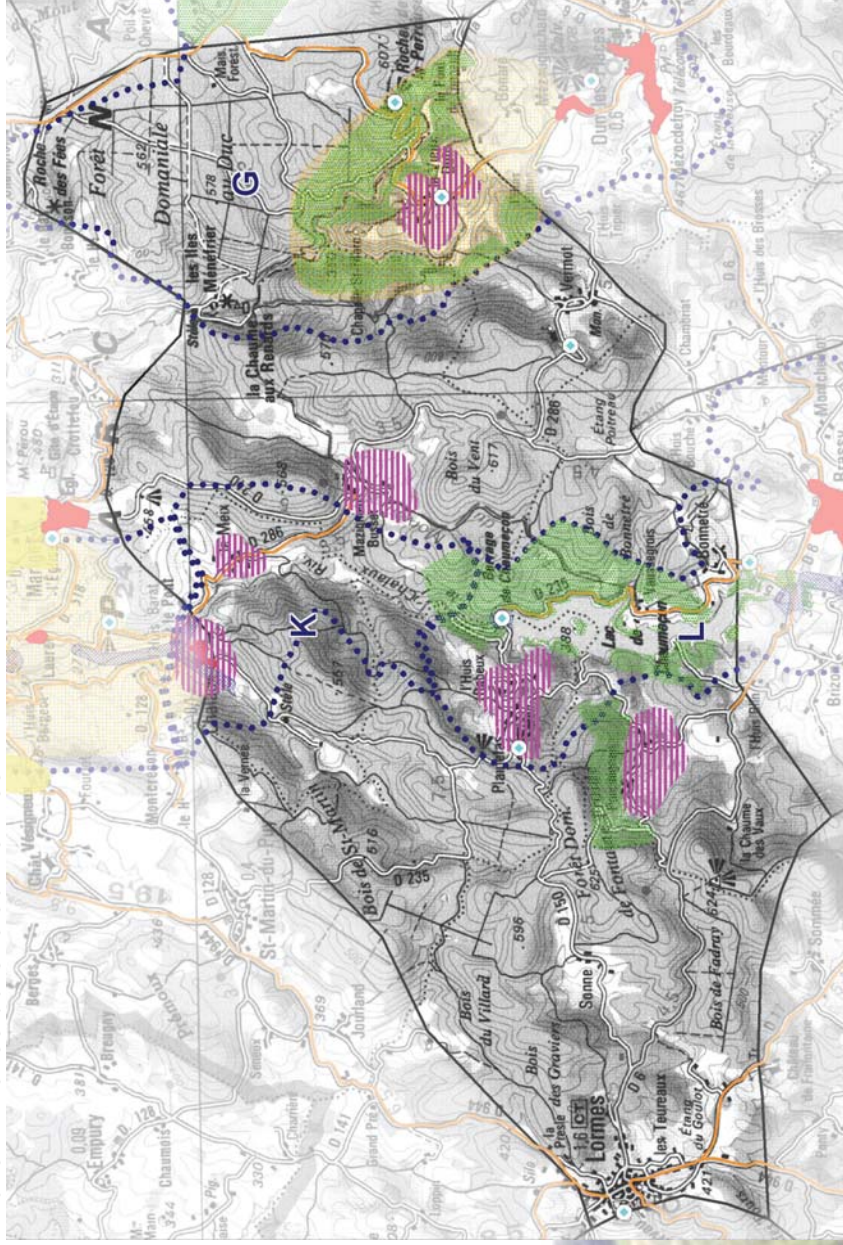
**Versants boisés visuellement exposé du ruisseau St-Marc**

**Effets potentiels du mitage par micro-boisements au sein du groupe de clairières environnées de hauts coteaux boisés**

**Valeur des clairières en crêtes sur l'éperon de Vieux-Dun**

**Deux zones paysagères sensibles dans la charte du PNR du Morvan :**

- Zone G : Vallée de la Cure et St Brisson
- Zone K : vallée du Chalaux fermée



<b>Enjeux</b>	<b>Prescriptions</b>
<p><b>Aire de co-visibilité</b> (portion de paysage découverte dans son ensemble depuis plusieurs points de l'aire)</p>	<p>Maintenir la cohérence entre les espaces ouverts agricoles et les espaces fermés forestiers, veiller à la qualité des aménagements autour du lac, conserver une visibilité de l'aire (gestion agricole, forestière, forme urbaine).</p>
<p><b>Versant visuellement exposé</b> (coteau où toute intervention est fortement perceptible)</p>	<p>Intégrer les sensibilités paysagères dans la gestion forestière quotidienne.</p>
<p><b>Fonds de vallée</b> (Lisibilité des vallées structurantes du paysage : axe visuel, visibilité des cours d'eau)</p>	<p>Eviter les micro-boisements, veiller à la qualité des ouvrages et de leurs aménagements, privilégier une gestion pastorale extensive, supprimer les obstacles visuels.</p>
<p><b>Développement urbain</b> (Importance de l'implantation des constructions)</p>	<p>Veiller à la qualité de l'urbanisation et de l'architecture (notamment dans le choix des couleurs et des matériaux), contenir l'étalement urbain.</p>
<p><b>Ouverture autour des hameaux</b> (Transition agricole - forêt, espace de respiration)</p>	<p>Maintenir la cohérence entre les espaces ouverts agricoles et les espaces fermés forestiers.</p>
<p><b>Routes et points de vue remarquables</b> (lieu de découverte et de compréhension des paysages)</p>	<p>Maintenir l'ouverture et mettre en valeur ces points de vue ; soigner les projets d'aménagement des paysages perçus depuis ces lieux.</p>

Scan100 ©IGN Paris reproduction interdite licence n° 2006CJUEC0135

PNR du Morvan
 
 entité paysagère
 
 zone paysagère sensible

